

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22/32

Le HUIT décembre de l'an deux mille vingt-deux, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE, MM Eric GEORGET, Hubert MARTY, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : M. Jean-Jacques ALMERO à Mme Véronique HAITCE, M. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY

Absents : Mme Mathilde PEYREGA, M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 2 décembre 2022

Secrétaire de séance : Madame Corinne LACOSTE

Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – année 2023

Madame le Maire expose le projet suivant : Etudes et construction de la Maison pour Tous de GOYRANS

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **641 283, 05 € HT** correspondant aux devis et estimations présentés par :

Fournisseurs	€ HT
ARCOSER : Maitrise d'œuvre	38 076,49
SOCOTEC : Bureau de contrôle	5 350
DEKRA : coordination SPS	3 360
SCP Cazaux : Géomètre	1 115
SOL Ingénierie : Etude de sol	2 998
Estimation des lots de travaux établi par le Maître d'œuvre ARCOSER (Avant-Projet Détaillé)	483 511,08
SICOVAL : branchement réseau EU	5 281
SICOVAL : branchement réseau EAP	4 959,51
Estimation branchement réseau électrique (devis SDEHG en cours)	5 000
Estimation branchement réseau télécom	500
STP : Engazonnement	1 580
Schmidt : cuisines	10 545,42
Tables et chaises (estimation)	2 000
Aléas sur travaux (15%)	77 006,55

Madame le maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à la DETR.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité,

adopte le projet de la Maison pour Tous pour un montant de **641 283,05 € HT**, sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR pour **160 320,76 €** soit 25 % du montant du projet HT, et arrête le plan de financement suivant :

	€ HT	€ TTC	Recettes	€ HT	€ TTC
Études – maîtrise d'œuvre	50 899,49	61 079,39	Etat-DETR (25%)	160 320,76	192 384,91
Travaux	513 377,01	616 052,41	Région (10%)	64 128,31	76 953,97
Aléas sur les travaux	77 006,55	92 407,86	Département (40%)	256 513,22	307 815,86
			Fédération Française de Tennis	12 000	14 400
			Autofinancement	148 320,76	177 984,92
TOTAL	641 283,05	769 539,66	TOTAL	641 283,05	769 539,66

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 8 décembre 2022.

Fait à Goyrans, le 8 décembre 2022.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans